

UN TĒMOIGNAGE DE PHILODĒME
SUR LE «ΠΟΛΙΤΙΚΟΣ» D'ARISTOTE¹

I. LE TEXTE ET LE CONTEXTE

Le titre de la présente étude peut induire en erreur, parce qu'il est susceptible de nous faire croire que Philodème se réfère explicitement à un ouvrage d'Aristote intitulé *Πολιτικός*. Or il n'en est rien. Tout simplement, dans la *Rhétorique* de Philodème² nous trouvons un passage que W. D. Ross a mis au nombre des fragments d'Aristote³ et notamment du *Πολιτικός* (66, 4a). Ce passage a ceci de particulier qu'il figure pour la première fois, paraît-il, dans un ouvrage de ce genre. Les recueils de Rose⁴, de Heitz⁵ et de Walzer⁶ semblent l'ignorer. Pas plus que les autres fragments du *Πολιτικός*, les deux lignes du papyrus d'Herculanum qui viennent immédiatement après dans l'édition de W. D. Ross (4 b), n'ont rien à voir avec le passage en question. Il ne reste donc pour le commentateur que le texte lui-même, auquel nous adjoignons ci-dessous les quelques lignes qui lui font suite dans l'édition de Teubner; sans apporter beaucoup d'éclaircissements, elles nous permettront de mieux comprendre le passage en le situant dans son contexte, d'ailleurs assez réduit :

Οὔτε | γὰρ ἐν κυ[σὶ λ|αγ[ὼ] φαντασίαν
παρέχοντα δυνατόν σ[ώζεσ-
θαι κατ' Ἀριστοτέλην οὔτ[ε ἐν
ἀνθρώποις κυνῶδες [καὶ
5 καταφρόνητον ὑπολαμβαν-
ν]όμενον. Οἱ μὲν οὖν[ν φιλό-
σοφοι πανταχῇ τοιοῦ[τοι
φα]ίνονται· διὸ καὶ συκο[φάν-
τα]ις καὶ δυσμενέσιν ἄ[γαν
10 εὐπρόσ]ιτο[ι] γείνοντα[ι, καθά-
περ Ἀναξαγόρας

[Philodemi, *Volumina Rhetorica*, II,
p. 175, fr. XV (Sudhaus)]

1. Une étrange doxographie

Nous pourrions donner de ce texte la traduction suivante : « parce que ne peut être sauvé, d'après Aristote, ni un lièvre qui, au milieu des chiens, laisse paraître

1) Communication faite au Centre des Recherches sur la Pensée Antiqua (Paris - Sorbonne) en février 1970. Cette même étude paraîtra prochainement dans une publication française.

2) Philodemi *Volumina Rhetorica*, II, édition Teubner, p. 175, fr. XV (Sudhaus).

3) W. D. Ross, *Aristotelis Fragmenta Selecta*, Oxonii, 1964.

4) V. Rose, *Aristotelis Fragmenta* (Aristot. Opera, Acad. Reg. Bor. 1870, V).

5) Aem Heitz, *Fragmenta Aristotelis*, Paris, 1869.

6) R. Walzer, *Aristotelis Dialogorum Fragmenta*, Firenze, 1934.

sa propre image (en ce sens qu'il rend perceptible sa présence) ni ce qui, parmi les hommes, passe pour être (sans l'être réellement) moralement laid (littéralement : semblable à un chien) et (par conséquent) méprisable. Or les philosophes paraissent («φαίνονται») et non pas «είσι») tels (à savoir «κυνώδεις» et «καταφρόνητοι»); c'est pourquoi ils sont de naissance très accessibles aux calomnieux et aux malveillants (en ce sens qu'ils s'attirent les attaques d'eux), comme Anaxagore....

Mais la première partie du texte (lignes 1-6) est trop ambiguë pour exclure toute autre traduction. Si nous prenons le mot λαγώ pour un génitif, ce qui grammaticalement est très acceptable, nous serons obligé de traduire de la manière suivante : «parce qu'il ne peut être sauvé, ni dans le cas où, au milieu des chiens, il donnerait l'impression d'un lièvre, ni dans le cas où, au milieu des hommes, il passerait pour être quelque chose de moralement laid et de méprisable».— Cette dernière traduction l'emporte sur la première en deux points : a) Elle est d'abord plus proche du sens, auquel Philodème emploie le mot «φαντασία»⁷; b) Elle est conforme aux exigences du contexte qui nous donne, plus bas, deux verbes désignant l'apparence et non pas la réalité (ὕπολαμβανόμενον, φαίνονται). En revanche, elle le cède en vraisemblance. Qu'est-ce, en effet, que cet être qui se ferait passer pour un lièvre sans l'être réellement — et comment les chiens se tromperaient-ils à son sujet ? Autant de questions sans réponse, à moins que l'auteur n'ait voulu donner à cette comparaison une signification plus large : les apparences, si trompeuses soient-elles, suffisent parfois à provoquer des dénouements fatals ; pour peu qu'on donne l'impression seulement d'être immoral, cela revient à se faire passer pour un lièvre au milieu de chiens, tellement son sort sera tragique. L'auteur néglige la vraisemblance du détail, du fait que son unique préoccupation est de souligner l'automatisme, si l'on peut dire, de l'extermination, lequel, dans les deux cas, se manifesterait avec l'implacable nécessité d'un phénomène physique⁸. Quoi qu'il en soit, la différence entre les deux traductions a moins d'importance qu'elle ne paraît. Qu'il s'agisse d'un lièvre réel ou d'un homme pris pour un lièvre, le résultat sera toujours le même.

2. Les philosophes et leur sort

Ce texte est classé par Sudhaus parmi les «fragmenta incerta» qui appartiennent

7) Le sens du mot φαντασία chez Aristote ne semble étranger à aucune des deux traductions. Bonitz remarque à ce sujet : «... nomen φαντασία modo speciem rei objectae significat, sive veram sive fallacem» (*Index Aristotelicus*, 1870); cf. *De coelo*, 297b 25—32; *Meteor* 339a 33—36; *Des songes*, 460b 16—21. Mais le sens auquel Philodème emploie le même mot, semble favorable à la deuxième traduction : *Vol. Rhet.* (Teubner), II, pp. 48—49, col. XLVII, 18—20; *De ira* (C. Wilke) p. 71, Col. XXXIV, 22—26; *ibid.* pp. 73—74, col. XXXVI, 10—12.

8) Cette remarque n'implique pas forcément que l'auteur ait atteint son but ; non seulement le passage est écrit dans un style tendu, mais encore le choix de certains mots n'est pas le meilleur : l'homme méprisable écarte à l'ordinaire de lui-même l'attention des autres, au lieu de s'attirer leur hostilité. Le choix de l'adjectif καταφρόνητος, par conséquent, ne semble pas très heureux ; bien qu'il mette en relief la déchéance morale, il ne rend pas compte de l'automatisme de l'extermination. Nous pourrions en dire autant de l'adjectif κυνώδης, qui, utilisé pour dépeindre le caractère de la victime, évoque justement l'agresseur mentionné dans la première proposition.

ment, semble-t-il au même livre de la *Rhétorique* 9. Entre autres, Philodème tenterait d'y établir un parallèle entre la vie des philosophes et celle des orateurs. Dans le fragment traduit, l'examen porte sur les épreuves que subissent les philosophes Antipathiques et méprisables, parce que hors du commun, ils endurent les persécutions des méchantes gens, si bien que leur sort est pareil à celui du lièvre repéré par les chiens. Philodème illustre sa constatation en invoquant le sort d'Anaxagore. La suite manque, mais un autre fragment nous permet d'en saisir le contenu : « Ἀναξαγόραν δὲ μαστιγώθει[ι]ς τ[ι]ς Κλέ[ωνος] ? π[ρ]ο[σ]τ[ι]θεῖν ἐπεδείκνυεν τοῖς δι[καστ]αῖς καὶ Πυθαγόρ[α μὲν] Κύλων ὁ Κροτωνιάτ[η]ς ἐπαγαγὼν ὁ φλη[μ]ατα τῆς πόλεως ἐξέβαλε, τοῦς δὲ μαθητὰς ἀθρόους ἐνέπρη[σε], καὶ Σω[κ]ράτης, ὃ τὸ μ[ε]ῖν πρότερον... »¹⁰ Si Anaxagore fut traduit en justice, Pythagore, lui, se vit exiler ; quant à la fin pénible de Socrate, nous la connaissons trop pour déplorer que le fragment laisse inachevée la référence à son nom.

On sait l'insistance avec laquelle Platon revient sur les déboires que la société réserve aux philosophes¹¹ — et pour quelles raisons il le fait. Serait-il légitime de considérer tout le texte traduit, à savoir les lignes 1—11 comme appartenant à Aristote ? Dans ce cas, nous aurions affaire à une influence manifeste du maître sur le jeune disciple, imbu de platonisme et pas encore sur sa propre voie. Mais un examen plus attentif du texte suffirait à nous faire écarter cette hypothèse. Les lignes 1—6 sont délimitées par les conjonctions γάρ et οὖν. Par la première, Philodème quitte un court instant son exposé, afin d'emprunter au Stagirite des arguments à l'appui de sa propre thèse. Et par la seconde, il revient sur ses méditations, une fois la leçon tirée. Il est clair, par conséquent, que seules les lignes 1—6 se réfèrent à Aristote et nous comprenons que Ross, dans son édition, n'ait pas mentionné la suite.

II. DEUX PROBLÈMES PARTICULIERS

1. Le témoignage est-il authentique ?

Avant d'aborder ce sujet délicat, il convient de passer en revue les données que nous possédons :

- a) Il est évident que nous n'avons pas affaire à une citation textuelle mais à une allusion fugitive, faite occasionnellement par un auteur qui, apparemment préoccupé d'autre chose, n'est point disposé à insister sur sa digression.
- b) Et le style et la vocabulaire sont de Philodème (voir plus haut, n. 8) : l'adjectif κωνώλης n'existe pas dans les ouvrages d'Aristote¹² au sens figuré de la laideur morale¹³, alors que le même mot a chez Philodème

9) S. Sudhaus, *Philodemi Volumina Rhetorica*, II, introd. pp. VII—VIII,

10) p. 180, fr. VII ; cf. Plut. *Nic.* 23, 4.

11) *Apol.* 19a—d, 23c—24a ; *Rép.* 516e—517a ; *Phèdre*, 249cd ; *Théét.* 174b—d.

12) D'après l'*Index* de Bonitz, Berolini, 1870.

13) A l'exception, peut-être, d'un fragment (Rose, *op. cit.* fr. 69, p. 1487 a-b), où nous avons un superlatif : τὸ πάντων κωνότατον. Mais est-ce un hasard que l'exception s'il y en a, se trouve aussi dans un fragment ?

un sens métaphorique¹⁴. Pour ce qui est de l'adjectif *καταφρόνητος*, il n'existe pas non plus sous cette forme dans les écrits d'Aristote. Quant au mot *φαντασία*, largement employé par le Stagirite, il se rencontre également chez Philodème et même dans des tournures presque identiques à celle qui nous préoccupe¹⁵. Il est donc évident que l'opinion d'Aristote, authentique ou non, a été, dans sa forme, librement remaniée par Philodème.

- c) Nous pourrions relever dans l'oeuvre d'Aristote des passages qui correspondent à telle ou telle partie du fragment en question. Dans l'*Éthique à Nicomaque* on lit : «Οὐδὲ γὰρ ταῖς ὁσμαῖς τῶν λαγωῶν οἱ κύνες χαίρουσι ἀλλὰ τῇ βρώσει»¹⁶. Les passages d'ailleurs où il est question de haine et de persécutions dans le cadre des conflits personnels et politiques abondent dans le *Corpus Aristotelicum*. Ainsi nous devons à un mouvement de pensée analogue des passages comme : «Τοὺς μὲν ἄλογω χρωμένους καὶ μετὰ τούτου πάντα πράττειν προαιρουμένους ὡς ὄντας καλοὺς τε καὶ ἀγαθοὺς ἐπαινοῦμεν, τοὺς δὲ ἄνευ λόγου τι ποιοῦντας ὡς ὄντας ὠμίους καὶ θηριώδεις μισοῦμεν»¹⁷. Sans doute le contenu du fragment, assez vague d'ailleurs, pourrait-il être d'Aristote. Toutefois, aucun des indices invoqués ne saurait fournir un argument péremptoire en faveur de l'authenticité.

Que conclure ? Pour l'authenticité témoignerait la mention explicite du nom d'Aristote et le ton sur lequel sont écrites les lignes en question. Tout porte à penser que Philodème, citant au passage l'opinion d'un auteur dont il mentionne le nom, puise dans une bonne source avec la sûreté d'un expert. Il est possible d'ailleurs qu'il ait pu lire, comme son contemporain Cicéron, certains dialogues d'Aristote qui étaient encore accessibles au premier siècle av. J. - C.¹⁸

Mais des difficultés subsistent : il manque d'abord la mention de l'oeuvre, d'où le fragment serait tiré ; ensuite l'opinion prêtée à Aristote n'est confirmée, sauf erreur, nulle part ailleurs de manière explicite ; enfin, le vocabulaire et le style, on l'a vu, sont apparemment de Philodème. Tout cela ôte à l'authenticité une bonne part de vraisemblance. Sans doute, les intentions du doxographe ne sont-elles point suspectes, étant donné que le passage n'implique

14) Philod. *Περὶ παρρησίας* (Alex. Olivieri), p. 44, col. III, 3-5 : «Καὶ τὸν μὲν ἀλόγολον εἶναι καὶ κυνώδη πρὸς ἀπαντας» ; *De ira* (C. Wilke), p. 24, col. VI, 24-29. «Ἐπεὶ κ[α]κὸν καὶ [..] τοῦτο καὶ δύνανται ἀ[πο]φρεύγειν, ἀλλὰ δὴ καὶ τὸ κύντατον οὕτως ἐστ[ί]ναι π[ρ]ᾶσι φανερόν τὸ τὴν (ὄρ)γῆν ὅλον εἶναι κακόν».

15) *Vol. Rhet.* p. 49, col. XLVII, 18-20 ; «... δημηγορεῖσαι δὲ φαντασίαν πορέχων ἰγχοῦ ῥήτορος οὐκ ἂν δύναίτο...» ; *De ira*, p. 71, col. XXXIV, 22-26 : «οὐ πολὺν χρόνον ἀποδώσει φαντασίαν ὀργίλου» ; pp. 73-74, XXXVI, 10-12 : «ὥ[σπερ] τινὲς σοφοί τινων μ[ε]τ[ε]λλῶν ἀποδώσουσι φαντασίαν ὀργίλων».

16) 1118a 18-19.

17) *Rhet. à Alex.* 1420 a 28-b 5 ; cf. *Polit.*, III, 1284 b 22-30 ; 1295 b 24-34 ; *Éth. à Endème.* 1237 b 23-32 ; *Éth. à Nic.*, 1166 b 11-13, 1180 a 5-10 etc.

18) P. Thillet *Aristote de la Richesse*, in *Aristote, fragments et témoignages*, Paris, 1968, P.U.F., p. 24, n. 2 et 4 ; cf. D. Comparetti, *La bibliothèque de Philodème* \ élanges offerts à É. Chatelain, 15 avril 1910.

aucune arrière-pensée de sa part¹⁹. Mais quel scrupule a-t-il apporté à reproduire exactement une opinion d'Aristote ? Nous ne le saurons peut-être jamais.

2. Le passage est-il tiré du «Πολιτικός» ?

Le contenu du fragment de Philodème se réfère à un conflit entre citoyens. Étant donné que c'est surtout l'organisation politique des cités qui est directement concernée par cette situation, il serait naturel que notre texte fût rattaché au *Πολιτικός* qui, selon Diogène Laërce, aurait été écrit par Aristote²⁰, et non pas à n'importe quel autre ouvrage perdu de celui-ci. Mais voilà que nous rencontrons dans *l'Éthique à Nicomaque* des allusions qui évoquent vaguement l'extermination de l'homme méprisable ; ceux par lesquels plusieurs actes graves ont été perpétrés et qui, par conséquent, sont détestés pour leur méchanceté, échappent à la vie en se donnant la mort²¹. Nous lisons par la suite que d'aucuns sont favorables à la punition de ceux qui violent les lois et même au bannissement des contrevenants impénitents²². Mais il y a plus. Le même ouvrage nous apprend que le politique véritable forme les citoyens par les lois, en vue de leur assurer le bonheur²³. Nous voyons ainsi la morale et la politique s'interpénétrer, la ligne de partage entre ces deux domaines n'étant pas nette. Mais cela n'est-il pas l'évidence même pour Aristote, ancien élève de l'Académie platonicienne ? Or l'attribution du témoignage de Philodème au *Πολιτικός* d'Aristote est évidemment dictée par la parenté implicite entre le titre de celui-ci et le contenu de celui-là. Par conséquent, on voit mal pourquoi il serait illégitime d'attribuer, suivant un raisonnement analogue, le même fragment à tel autre ouvrage perdu dont le titre suggérerait, cette fois-ci, un contenu moral.

Mettre au nombre des fragments d'Aristote le passage analysé de Philodème, cela n'est ni arbitraire ni dépourvu de vraisemblance. Le philosophe, répétons-le, y est nommé cité, alors que le texte, par son contenu, n'est pas sans rappeler, fût ce vaguement, certains autres passages du *Corpus*. Une fois la paternité admise, il serait plausible d'admettre que le fragment, toujours par son contenu, se rapproche du *Πολιτικός* plutôt que de n'importe quel autre ouvrage perdu d'Aristote. Mais tout cela se situe dans le domaine de la conjecture. Par l'analyse précédente nous nous sommes appliqué à montrer que faute d'indices plus convaincants, il serait prudent de réserver son jugement.

19) Nous savons d'ailleurs que Philodème n'a pas toujours épargné ses critiques à Aristote (*Vol. Rhet. II*, pp. 54—55, col. LI ; pp. 55—56, col. LII ; pp. 57—58, col. LII). Prenant le même auteur ici à témoin, il en honore implicitement l'autorité, ce qui rend le témoignage plus valable.

20) V, 22.

21) 1166 b 11—13.

22) 1180 a 5—10.

23) 1102 a 5—10.